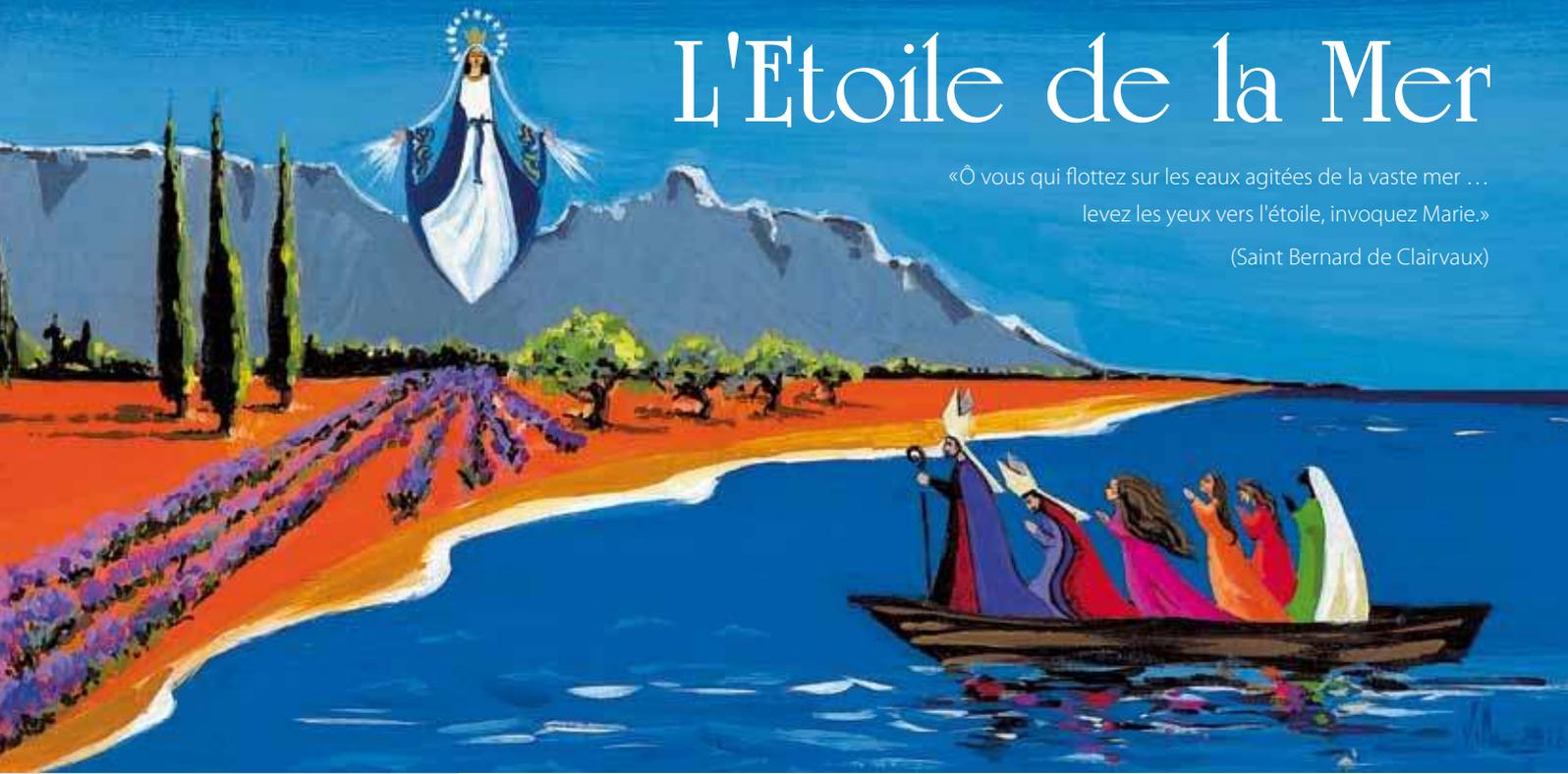


L'Etoile de la Mer

«Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie.»

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 581 – Novembre 2013

Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Puissance des âmes du purgatoire

(récit tiré d'un journal protestant)

Le New-York Herald a raconté, il y a quelques années, le fait suivant, qu'il tenait de la bouche même de celui qui en fut le héros.

Prêtre séculier et curé d'une paroisse de Londres, j'avais eu, le samedi 3 novembre 1888, une journée des plus laborieuses. À dix heures du soir, j'achevai mon bréviaire. Soudain, la sonnette se fit entendre avec violence. Je descendis. Je trouvai ma servante en face d'une dame âgée qui, d'une voix suppliante, demandait qu'un prêtre voulût bien se rendre tout de suite dans telle maison pour assister un jeune homme qui était sur le point de mourir.

J'écrivis sur une ardoise pendue au mur le nom du malade, son adresse exacte et promis d'y aller sans tarder.

« Que Dieu vous récompense de votre charité, me dit la dame, et qu'Il soit avec vous à l'heure de votre mort ! »

Moins de dix minutes après, je me mettais en route. C'était une vraie nuit de novembre. Le brouillard était épais. Non sans peine, je découvris le numéro de la maison et je sonnai. Une femme âgée vint m'ouvrir.

« Vous avez quelqu'un de très malade ? Demandai-je. – Non, Monsieur, me répondit-elle, pas ici ! Vous êtes au numéro tant. – Parfaitement, repris-je. C'est bien ici que j'ai été envoyé par une dame qui est venue chez moi tout à l'heure. – Nous n'avons pas de malade, Monsieur. On se sera trompé en vous donnant l'adresse. »

J'allais partir, assez désorienté, quand un jeune homme, qui avait entendu ce dialogue, sortit d'une pièce voisine et m'exprima son regret de me voir obligé de sortir si tard par un si mauvais temps.

« Si vous voulez entrer, mon Père, ajouta-t-il, il y a un bon feu. » Je le suivis et lui racontai ce que j'avais dit à sa bonne. « Il n'y



Anges et âmes du purgatoire

L'Empereur d'Allemagne, **Othon IV**, avait été le généreux bienfaiteur des communautés religieuses ; aussi, après sa mort, reçut-il un grand soulagement des prières et mortifications des religieux. Il était mort dans une grande réputation de piété et chacun le croyait au ciel. Un matin, il se fit voir à l'une de ses tantes, supérieure d'un couvent, pour réclamer le secours de ses prières. Elle entendit frapper à sa porte qui s'ouvrit d'elle-même, et voici l'empereur qui s'avance dans l'attitude d'un suppliant. « Je suis, lui dit-il, passé à l'autre vie et je souffre horriblement dans le purgatoire. Avertissez les monastères, afin qu'ils me viennent en aide ; qu'on récite, en ma faveur, un grand nombre de fois le *De Profundis*, le *Pater*, l'*Ave*. Ces prières me purifieront. J'ai fait du bien aux ordres religieux, et Dieu veut me délivrer par eux. » Avertis, les monastères accomplirent en hâte ce que le défunt avait demandé. Peu de jours après, l'âme apparut de nouveau au même lieu, entourée d'une grande lumière. L'empereur exprima sa gratitude dans les termes les plus touchants et avec mille bénédictions, puis **il s'envola au paradis**.

Si des gens aussi pieux vont ainsi souffrir dans le feu du purgatoire, **que va-t-il en être de nous ?** Redoublons de piété, recourons souvent aux sacrements, évitons le péché, prions pour les défunts, afin qu'ils nous viennent en aide quand nous aurons si besoin d'eux. (*Les Âmes du Purgatoire dans la vie des saints*, Résiac, p. 22-23)

Abbé Michel Rebourgeon



La Vierge du Carmel sauvant les âmes du purgatoire
(Diego Quispe, Cuzco)

a pas de catholique ici ? Lui demandai-je pour être plus sûr. – Non, pas que je sache, dit-il. Pourtant, ajouta-t-il, au bout d'un instant, je devrais être catholique, puisque

j'ai été baptisé comme tel ! » Nous nous mîmes alors à causer. Notre conversation fut longue et sérieuse. Le jeune homme, évidemment, était sincère ; mais depuis dix ans, il avait abandonné toute pratique religieuse.

Dieu cependant bénit mes paroles, car je ne le quittai qu'après l'avoir confessé et pris rendez-vous pour le lendemain.

Le jour suivant était le dimanche dans l'octave de la Toussaint. Je m'attendais à voir arriver mon pénitent. À mon grand regret, il ne vint pas.

Le surlendemain, qui était donc un lundi, je vis arriver sa vieille domestique. Elle venait m'apprendre la mort subite de son jeune maître... Elle l'avait trouvé inanimé dans son lit, le dimanche matin, frappé d'apoplexie. D'après le médecin, la mort était survenue peu de temps après mon départ, car au moment où la bonne avait fait sa macabre découverte, le corps était déjà raide et glacé.

Je me rendis tout de suite à la maison mortuaire. Absorbé dans ma prière

auprès du cercueil, je levai un instant les yeux lorsque je vis, suspendu au-dessus de la cheminée, le portrait de la dame âgée qui était venue me chercher le samedi précédent. Ma servante, qui m'avait accompagné, la reconnut également. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'on m'apprit que ce portrait était celui de la mère du jeune homme et qu'elle était morte depuis plusieurs années !

Il s'agissait donc d'une apparition et vraisemblablement de celle d'une âme du Purgatoire, puisque le mois de novembre leur est tout particulièrement dédié. La mère avait obtenu de Dieu le salut de son fils...

Mgr Max Caron

(Immortalité chrétienne)

(Texte tiré de *80 Histoires pour retraites d'enfants*, tome I du R.P. Mongour, S.D.B. p.214-216)

Vatican II, dans la continuité avec les conciles antérieurs... ?



Le concile Vatican II, 21^e concile œcuménique, fut ouvert par le pape Jean XXIII le 11 octobre 1962. Jean XXIII mourut l'année suivante, mais son successeur Paul VI poursuivit le concile et l'acheva le 8 décembre 1965. La première session ne promulgua aucun document : on s'y employa surtout à écarter le travail de la Commission préparatoire.

Le concile Vatican II a déclaré ne vouloir être qu'un concile « pastoral », qui ne tranche pas les questions de foi, mais qui donne des directives pastorales pour la vie de l'Église. Il renonçait à la définition de dogmes et, ainsi, à l'infailibilité qui revient à un concile. Ses documents ne sont donc pas infailibles.

Pie XI résume les principaux buts d'un concile : décider avec prudence et sagesse tout ce qui pourrait contribuer à définir les dogmes de la foi, à condamner les erreurs qui se répandent insidieusement, à défendre, mettre en lumière, expliciter la doctrine catholique, à conserver et relever la discipline ecclésiastique, à raffermir les mœurs relâchées des populations. (Bulle d'indiction et de convocation du 1^{er} concile du Vatican, 29 juin 1868.)

Tous les conciles de l'Église ont été pastoraux. Mais ils l'ont été en définissant les dogmes, en démasquant les erreurs,

en défendant la doctrine catholique, et en luttant contre les désordres disciplinaires et moraux. L'originalité de Vatican II a été de vouloir être pastoral d'une nouvelle manière, en refusant de définir des dogmes, de condamner les erreurs et même de présenter la doctrine catholique de façon défensive.

Vatican II a promulgué seize textes traitant d'une matière se rapportant au dogme, mais refusa de définir quoi que ce soit de façon infailible. Le pape Paul VI l'a précisé le 12 janvier 1966 : « Étant donné le caractère pastoral du concile, celui-ci a évité de proclamer de manière extraordinaire des dogmes affectés de la note d'infailibilité ».

(tiré de *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église* par l'Abbé Matthias Gaudron, FSSPX, p. 56 à 58)

Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18 h 30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7 h 45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène
125 bd Grignan, 83000 Toulon
Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,
Assomption et deux derniers di-
manches de septembre (se rensei-
gner)

Semaine :

- jeudi : 18 h 30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois :
18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures
(se renseigner)

Conférences et réunions

- **Conférence spirituelle et doctrinale**, par M. l'abbé Rebourgeon : Thème : **La résurrection des corps à la fin du monde**. À Toulon : vendredi 15 novembre, à 19 h 20, au Prieuré (après la messe).
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 15 novembre**, à 20 h 30 chez M. et M^{me} Moustardier. **Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI.**
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 22 novembre**, au Prieuré, à 19 h 20 (après la messe). **Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI.**

Annonces diverses

- **Du 1^{er} au 8 novembre** : Possibilité de gagner une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, chaque jour :
 - ◆ Aux conditions ordinaires (confession dans les huit jours avant ou après, communion, prières aux intentions du Souverain Pontife).
 - ◆ En visitant un cimetière et en priant, même mentalement, pour les défunts.
- M. l'Abbé Rebourgeon sera à la **réunion des Prieurs** à Paris le **vendredi 8 novembre**.
- **Du 18 au 22 novembre** : M. l'Abbé Serres-Ponthieu sera au Prieuré du Pointet pour suivre la **Session de théologie annuelle**.
- **Mardi 26 novembre** : **journée d'adoration du Très Saint Sacrement**, en la chapelle du Prieuré, de 10 heures à 18 h 20. Et, à 18 h 30, au Prieuré, la sainte messe sera célébrée pour le repos de l'âme de M. l'Abbé Roland Gierak, décédé le 26 novembre 1996.

Chronique

Notre « Journée du Prieuré » annuelle



C'est par un temps tout à fait serein, bien qu'en partie couvert, que s'est déroulée notre traditionnelle « Journée du Prieuré », qui a débuté par la sainte Messe chantée par **M. l'abbé Bruno France**, en l'église sainte Philomène qui était comble. *Deo gratias!*

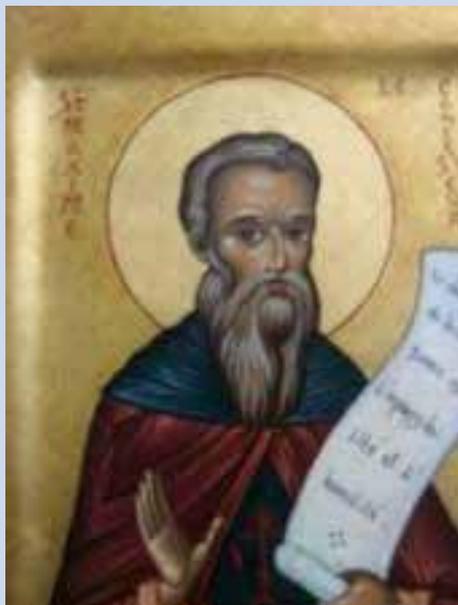
Ensuite, la journée s'est poursuivie, comme de coutume, dans le parc du Prieuré où, après le déjeuner, une petite aubade musicale, à deux flûtes et une guitare, mit un peu d'animation et fit participer les invités, qui devaient reconnaître ce qui était joué ! Puis les enfants ont profité de la *pêche à la ligne*, du *tir au pigeon*, du *tir à la carabine*, du *chamboule-tout* et de quelques autres jeux. La conférence de M. l'abbé France, à 16 heures, sur la **consécration à la Sainte Vierge selon le Père de Montfort** a été bien suivie. C'était ensuite le **tirage des cinquante billets gagnants** de la « tombola du Prieuré » et des lots si bien préparés par M^{me} Tellier et M^{lle} Marie-Anne Fraisse que le Prieuré remercie de tout cœur pour leur grand dévouement. Le Prieuré remercie très vivement tous les fidèles qui ont organisé cette journée ou permis, de près ou de loin, son bon déroulement ; la **messe chantée du dimanche 24 novembre, à 9 h 30 à Sainte Philomène, sera célébrée pour eux et à toutes leurs intentions**, en esprit de gratitude. Un grand merci aussi à tous les fidèles qui ont participé à cette journée ; nous donnons déjà rendez-vous à tous pour l'an prochain !



Saint Maxime de Riez, le 27 novembre

Saint Maxime¹ naquit à Decomer, lieu-dit appelé ultérieurement Château-Redon, près de Digne.

La province viennoise et la province lyonnaise venant d'être envahies par les Burgondes, ariens, en 413, saint Honorat, abbé fondateur du monastère de Lérins,



Saint Maxime de Riez

alla y défendre et y répandre la vraie foi avec quelques cénobites. Repassant en Provence en 420, il y rencontra Maxime près de Digne et le convainquit de pousser la vertu jusqu'à adopter la vie religieuse. Maxime le suivit dans son expédition en Tarentaise, où tous ces cénobites demeurèrent tandis que saint Honorat rentra seul sur l'île de Lérins. Les Burgondes ayant poussé l'invasion jusqu'en Tarentaise, ces religieux rejoignirent tous Lérins.

Lorsque saint Honorat devint archevêque d'Arles, en 426, il nomma Maxime pour lui succéder comme abbé du monastère de Lérins. Saint Sidoine rapporte que sous l'abbatit de Maxime, les cénobites obéissaient avec zèle et avec joie. Maxime opéra des miracles rendant la vue aux aveugles, guérissant des boiteux et ressus-

citant des morts, ce qui attira des foules sur l'île. Choisi à Fréjus comme évêque pour remplacer saint Léonce, décédé le 1^{er} décembre 432, il réussit à se cacher trois jours dans la forêt insulaire.

En 433, Maxime fut élu évêque de Riez²; lorsque la nouvelle lui arriva, il s'enfuit, mais on le découvrit et le força à accepter. Ce fut Fauste³, prêtre anglais du monastère, qui lui succéda comme abbé de Lérins.

Maxime fut d'autant mieux accueilli à Riez que sa famille en était originaire. Il y mena une vie semblable autant que possible à celle de Lérins, et portait un cilice.

Le 29 novembre 439, saint Hilaire, archevêque métropolitain d'Arles présida un concile à Riez, composé de treize évêques dont Maxime évidemment, pour déposer Armentarius qui avait été sacré évêque d'Embrun sans le consentement du métropolitain par deux évêques trompés par des laïques, lesquels allèrent jusqu'à violenter le clergé local. Armentarius fut réduit à la juridiction de curé, et les deux évêques ne furent pas déposés mais exclus des conciles. Pour prévenir de tels excès, le concile décrète qu'à la mort d'un évêque, un évêque voisin allant procéder aux funérailles, ne restera pas sept jours dans le diocèse. Ce concile accorda à tous les prêtres la faculté de donner la bénédiction à qui la demanderait, partout en dehors des églises, où seul l'évêque était en droit de la donner. Le concile statuait enfin la réunion d'un concile provincial deux fois par an. En fait, saint Hilaire rêvait dans l'inexpérience et l'intransigeance de sa jeunesse, il avait environ quarante ans.

Le concile suivant n'eut lieu en effet à Orange que le 8 novembre 441. Quinze évêques y assistèrent dont Maxime et les métropolitains de Lyon et de Vienne. Il y fut précisé tant le respect dû à l'évêque que le devoir de ce dernier de ne pas abuser de son pouvoir de correction. Hilaire y convoqua le concile suivant qui eut lieu le

13 novembre 442, et que nous avons mentionné dans la vie de saint Armentaire en février.

Le 30 décembre 452, Maxime est convoqué par Ravennius, nouvel archevêque d'Arles, pour un différend entre Fauste et Théodore, évêque de Fréjus.

Maxime fit construire à Riez une seconde église, sur le Mont appelé aujourd'hui St-Maxime, il y plaça les reliques de saint Albin, évêque de Lyon décédé en 390. Il fit construire aussi une église basilique funéraire dédiée aux Apôtres Pierre et Paul.

Sentant sa mort approcher, Maxime alla à Decomer, où il décéda le 27 novembre 460. Portant son corps à Riez, le cortège passe à Decima où un autre cortège porte une jeune fille au tombeau : on juxtaposa les deux cercueils et la jeune fille ressuscita et se joignit au cortège vers Riez. Il fut enterré dans l'église St-Pierre qui s'appellera Saint-Maxime.

C'est encore Fauste qui lui succède, cette fois comme évêque de Riez.

Saint Grégoire de Tours relate qu'un enfant ressuscita au tombeau de Maxime.

Saint Maxime est nommé au Martyrologe Romain.

Abbé Laurent Serres-Ponthieu



Chapelle Saint-Maxime, Riez



¹ Plusieurs saints Maxime illustrèrent l'histoire : le plus ancien fut évêque de Padoue au deuxième siècle, fêté le 2 août ; le plus honoré, martyr vers 230, figure le 14 avril dans le Missel romain ; le plus prestigieux : l'Abbé Maxime le Confesseur, est fêté le 13 août.

² Entre La Verdrière et Digne, au nord du Verdon.

³ Il en fut question dans la vie de saint Léonce en décembre.